



PROJET EDUCATIF
DU CENTRE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE
SIMONE SOUMIER

COMMUNE DE ST MAURICE
MONTCOURONNE

PREAMBULE

SAINT MAURICE MONT COURONNE : un village rural

La commune de St Maurice Montcouronne est un petit village rural du Hurepoix dépendant de la Communauté de communes du pays de Limours. Sa richesse est son environnement, sa vie associative et ses enfants. La Municipalité cherche à donner au village une dimension humaine et sociale. Ce projet s'inscrit dans une volonté permanente d'améliorer la qualité des services rendus à la population en particulier aux enfants de l'école élémentaire Simone Soumier.

La Municipalité a tenu à construire de nouveaux locaux pour accueillir les enfants de l'école sur le temps périscolaire. Ce nouveau bâtiment répond aux normes, tant en matière de sécurité des locaux qu'en matière de formation du personnel, de la Protection maternelle et infantile et de la Direction de la Cohésion sociale.

ORIENTATION PEDAGOGIQUE

L'accueil périscolaire est un espace complémentaire du temps scolaire permettant aux parents qui travaillent d'avoir un lieu sécurisé favorisant l'épanouissement de leurs enfants. Il propose des activités diverses respectant les rythmes biologiques des enfants de maternelle et de primaire, en lien avec le projet pédagogique de l'Ecole. L'objectif est de développer un lieu agréable pour l'enfant, un lieu de rencontre, de découverte, d'apports pédagogiques, d'écoute, d'échange et de dialogue avec les enfants, les familles.

OBJECTIFS GENERAUX

- . permettre aux enfants d'être acteur de leur vie
- . éveiller les esprits, former des individus libres, responsables
- . renforcer la solidarité
- . investir le temps libre pour grandir, devenir autonome
- . participer à la vie en société
- . rendre service aux parents

Aider chaque enfant, de la maternelle à l'entrée en 6^{ème} à s'instruire en jouant, progresser et devenir autonome est une volonté qui recouvre une dimension individuelle et collective.

Au niveau individuel, éduquer signifie accompagner dans la découverte de soi, de son image, de son potentiel. L'acte éducatif consiste à susciter la curiosité, à encourager l'envie d'aller vers l'autre et à s'insérer dans un groupe. Au niveau collectif il s'agit d'encourager la solidarité et l'implication au service des autres, dans le respect des autres enfants.

Les activités proposées visent l'apprentissage et l'épanouissement. Chaque activité de l'accueil périscolaire doit intervenir en support du projet éducatif : partage, éveil de l'esprit critique, ouverture aux autres, jeux en commun.

Toutes les activités proposées visent à faire grandir l'enfant dans deux dimensions, sur le plan personnel mais aussi dans ses liens avec les autres.

OBJECTIFS DE LA STRUCTURE

Ils sont directement inspirés du projet éducatif et concernent les enfants de 3 à 6 ans et de 6 ans à 10 ans, enfants scolarisés dans notre école.

La priorité de la municipalité est de maintenir le plaisir des enfants comme constant durant l'accueil. Exploité à des fins éducatives il est la condition pour que les enfants s'épanouissent et se développent.

Fait plaisir quelque chose que l'on a envie de faire. Pour cela, l'équipe éducative doit être à l'écoute des désirs des enfants tout en proposant des nouveautés et en cherchant le juste positionnement pour les leur faire accepter. L'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant.

Nos objectifs :

- . développer l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant
- . apporter des nouvelles activités, jeux et chansons,
- . respecter les rythmes de vie des enfants
- . favoriser le respect entre les individus : enfants/enfants, enfants/adultes, adultes/adultes, ainsi que le respect des locaux et du matériel.

Concernant les tous petits, la Municipalité veillera à adapter l'environnement à leur taille, créer des espaces harmonieux, respecter le rythme de vie lié à la tranche d'âge et adapter les activités.

Il appartiendra à l'équipe de direction/animation de s'approprier ces objectifs généraux et de les développer dans le cadre du projet pédagogique qui lui est propre (objectifs spécifiques, méthodes, outils, moyens, critères...).

MOYENS POUR LE FONCTIONNEMENT

- 1) Locaux neufs et espaces
- 2) Constitution d'une équipe (qualification des animateurs)
- 3) Définition d'horaires d'ouverture
- 4) Modalités tarifaires
- 5) Conventions de partenariat avec la CAF,
- 6) Outils d'information et de relation avec les familles
- 7) Règlement intérieur
- 8) Temps de concertation et de préparation pour les équipes
- 9) Modalités d'évaluation et de suivi des projets.

EQUIPE DE TRAVAIL

L'équipe sera constituée d'un directeur, titulaire du Bafd, référent et porteur du présent projet. Il élaborera un projet pédagogique avec l'équipe d'animation et le personnel intervenant. Les tâches de chacun seront définies. Un suivi des actions sera fait toutes les 3 semaines.

L'objectif est de créer un document accessible à tous, sécurisant pour les familles. Pour les parents, l'accueil périscolaire ne sera pas un simple moyen de garde d'enfants mais un lieu où ils inscrivent leur enfant avec confiance et avec l'extrême exigence du bien-être de leur enfant.

L'EVALUATION

Une évaluation de la mise en application du projet pédagogique sera faite tous les trimestres. Cela permettra un suivi permanent qui ciblera aussi bien les points de satisfaction que les améliorations à apporter.

Fait à Saint Maurice Montcouronne le 2 juillet 2013.